



**Communiqué  
de Presse**

# Réponses sur les conditions de travail

CONTACTS PRESSE

NATIONALE

Associés

en communication /

Imagine

William Chatrier

[chatrier@aec-imagine.com](mailto:chatrier@aec-imagine.com)

06 63 56 35 26

Pierrette Chastel

[p.chastel@aec-imagine.com](mailto:p.chastel@aec-imagine.com)

06 33 55 29 88

Dans un article de France Bleu Bourgogne du lundi 21 janvier 2019, intitulé « malaise à l'Opéra de Dijon : des employés dénoncent leurs conditions de travail », et relayé par d'autres médias (notamment l'édition de Dijon du mardi 22 janvier 2019 du Bien Public), il est affirmé que « *les choix artistiques [passeraient] avant les relations humaines et sociales* », certains salariés (anonymes) ayant prétendument dénoncé leurs « *conditions de travail* » et les « *pressions qu'ils [subiraient] au quotidien* ». Pire, il est évoqué les « *humiliations* » dont serait à l'origine la « *direction dans son ensemble* », outre « *l'incompétence* » dont celle-ci ferait preuve.

L'Opéra de Dijon conteste fermement l'ensemble de ces allégations qui ne reposent sur aucun élément objectif établi et qui sont, en tout état de cause, parfaitement mensongères. Elles s'inscrivent par ailleurs dans le cadre d'une campagne de dénigrement initiée par des salariés qui, du fait de la rupture de leurs contrats de travail, nourrissent à l'encontre de l'Opéra de Dijon une acrimonie personnelle.

Au-delà, les précisions qui suivent s'imposent :

En premier lieu, l'Opéra de Dijon est doté d'institutions représentatives du personnel (notamment un CHSCT), aucune d'entre elles n'ayant alerté la Direction par inscription aux ordres du jour de quelque difficulté que ce soit sur les conditions de travail des salariés, ni signalé des problématiques telles que celles évoquées dans les articles de presse précités.

En second lieu, sur la période 2016-2018, les effectifs de l'Opéra de Dijon ont significativement augmenté (121 salariés au 31 décembre 2015 contre 129 au 31 décembre 2018) ; cela contredit cette thèse erronée selon laquelle l'Opéra de Dijon serait en « *restructuration permanente* » et aurait procédé à des « *licenciements économiques collectifs* ».



## Communiqué de Presse

### CONTACTS PRESSE NATIONALE

Associés  
en communication /  
Imagine  
William Chatrier  
[chatrier@aec-imagine.com](mailto:chatrier@aec-imagine.com)  
06 63 56 35 26  
Pierrette Chastel  
[p.chastel@aec-imagine.com](mailto:p.chastel@aec-imagine.com)  
06 33 55 29 88

En troisième lieu, il doit être rappelé les chiffres clés et vérifiables suivants obtenus grâce au travail de tous :

- ◆ Une reconnaissance par le Ministère de la Culture de la trajectoire artistique de l'Opéra de Dijon, avec le conventionnement en 2017 « Théâtre lyrique d'intérêt National ».
- ◆ 1.445 abonnés pour la saison 2007/2008 contre plus de 3.290 aujourd'hui, soit une augmentation de 128 % ; 42.000 spectateurs franchissaient les portes de l'Opéra pour la saison 2007/2008 alors qu'ils étaient 55.381 spectateurs pour la saison 2017-2018, soit une augmentation de 32 %.
- ◆ Un développement des recettes propres portées à 24 % en 2018, conjugué à une réduction des charges de structure qui ne représentent plus que 43 % du budget total en 2018 et une augmentation significative de la proportion des recettes de coproductions et mécénat dans le budget total, désormais à plus de 830.000 euros par an pour un budget global de 11 millions d'euros.
- ◆ Les déficits cumulés dans les années précédentes ont été comblés, l'Opéra de Dijon étant aujourd'hui à l'équilibre financier.

Enfin, dans une lettre ouverte à l'ensemble du conseil d'administration, une grande majorité de salariés de l'Opéra de Dijon affirme ne pas se reconnaître dans les propos mentionnés ci-dessus et les dénonce avec fermeté.

Au final, l'Opéra de Dijon considère comme tout à fait regrettable, qu'à la faveur du ressentiment nourri par certains salariés ayant été licenciés, la Presse s'en soit fait l'écho.